

Demande à formuler auprès du service location des salles au plus tard 2 mois avant la manifestation

DEMANDE DE RESERVATION de MATERIEL et / ou D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Formulée par, Service Municipal Association (loi 1901) Etablissement public

Désignation :

Demandeur : Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel :@..... Tél. 

MANIFESTATION : **Le** : ----- 20...

SE DEROULANT DANS UNE SALLE OU UN BÂTIMENT MUNICIPAL ci-dessous :
Attention, veuillez à réserver la salle au préalable

<input type="checkbox"/> Salle Jean Dubessay (Monzière)	<input type="checkbox"/> ½ salle côté cuisine Jean Dubessay (Monzière)
<input type="checkbox"/> Salle Modulable (Monzière)	<input type="checkbox"/> ½ salle côté scène Jean Dubessay (Monzière)
<input type="checkbox"/> Bar/Cafétéria	<input type="checkbox"/> salle de la source intermittente
<input type="checkbox"/> Salle du Château du Bost	<input type="checkbox"/> Le Geysier
<input type="checkbox"/> Cosec	<input type="checkbox"/> Halle multi activités
<input type="checkbox"/> salle Marie Marquat	

SE DEROULANT sur un autre SITE - Préciser le site et l'adresse exacte :-
.....
.....

DEPOT DU MATERIEL (date souhaitée) :

RETOUR OU ENLEVEMENT du matériel (date souhaitée) :

MATERIEL (uniquement pour les utilisateurs de l'espace Monzière.) <i>Le matériel ne sort pas du bâtiment</i>	QUANTITE SOUHAITEE	AVIS du service selon disponibilité
TABLES		
CHAISES		
VERRES A PIEDS		
SONO STATIQUE + 1 MICRO FILAIRE <i>Uniquement utilisateurs salle modulable</i>		
SONO + MICROS HF (4) <i>Uniquement utilisateurs salle J Dubessay</i>		
AVANT SCENE		
TOUR REGIE		

Demande à formuler auprès du service location des salles au plus tard 2 mois avant la manifestation

AUTRE MATERIEL	QUANTITE SOUHAITEE	AVIS du service selon disponibilité
TRIBUNE (praticables) (100 places) - <i>uniquement en intérieur</i>		
TENTES (8 x 5) / 40 m ²		
STANDS Minute (3 x 3) / 9 m ²		
PODIUM (30 x 2,25 ml) / 79 m ²		
GRILLES EXPOSITION		
BARRIERES 2 ml		
BARRIERES 2,50 ml		
TABLES PLASTIQUES 1.80m		
CHAISES		
SONO + MICRO HF		

Demandes spécifiques

Prestation scénique / éclairage		Transmis au service culturel le :
Autre :		

ATTENTION ! - Il est formellement interdit de cuisiner sous les structures (les tentes et les stands)

En cas de demande de montage ou de mise en place, le demandeur est prié de joindre toutes les précisions utiles (plans, croquis...)

REGLES D'USAGE

Utilisation du matériel :

Le matériel qui équipe déjà les salles devra être installé et rangé par le demandeur,
 Les salles, les installations et le matériel doivent être rendus propres et « en état » par le demandeur,
 Le nappage « papier » des tables devra être effectué avec un revêtement de couleur blanche, dans le cas contraire, l'utilisateur s'engage à utiliser une protection plastique afin d'éviter le marquage indélébile du mobilier.
 Le montage des grosses structures sera effectué par la Cellule technique selon instruction du responsable (M.Delannois)
 Le matériel prêté est placé sous l'entière responsabilité du demandeur
 En cas de « vigilance » et / ou « alerte » météo annoncée, la Ville de Bellerive-sur-Allier se réserve le droit de ne pas prévoir l'installation et /ou de démonter le matériel concerné (structures).
 Le demandeur doit obligatoirement vérifier auprès de sa compagnie d'assurance que le matériel emprunté est bien couvert par la garantie.

Sanctions : Si les services municipaux venaient à constater une utilisation non conforme de tout équipement municipal, l'utilisateur se verrait adresser dans un premier temps, un avertissement, et dans un deuxième temps, après constat de récidive, la mise à disposition du matériel serait interrompue pour une période minimale de 6 mois.

Le demandeur déclare avoir pris connaissance des règles d'usages pour sa demande de réservation de matériel et/ou d'assistance technique.

Fait à BELLERIVE sur ALLIER,

le 20

Signature du Demandeur